

## Un peu de savoir-vivre : Stop aux déjections canines !

Nous en avons tous fait les frais un jour. Disons-le haut et fort : « Y'EN A MARRE !!! » Le manque de civisme de certains propriétaires de chien fait que l'état de propreté de notre commune se trouve dégradé avec notamment les nombreuses déjections canines qui jonchent nos trottoirs.

Amener ses enfants à l'école, qui semble a priori une tâche plutôt facile, peut parfois ressembler à un parcours du combattant pour les parents, tant la rue est parsemée de superbes spécimens qu'il faut éviter.

Ces déjections ne sont sûrement pas une fatalité... Lorsque vous vous promenez dans la rue avec votre animal, vous êtes tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Alexandre SOUL



## Actualités

### Renouvellement du contrat périscolaire et extrascolaire :

L'une de ces principales priorités pour la commune est d'offrir aux enfants un environnement favorable et propice à leur épanouissement. En ce sens elle souhaite offrir un service de périscolaire et d'extrascolaire de qualité et permettre aux familles de concilier leur vie professionnelle et familiale.

Actuellement, ce service est assuré par l'association Familles Rurales dans le cadre d'une convention qui arrivera à échéance au 31 Juillet 2021. De ce fait, la commune a initié un projet de concession de marché public pour assurer la gestion du service de périscolaire et d'extrascolaire à partir du mois d'Août 2021.

Pour mener à bien ce projet, un comité de pilotage au sein du conseil municipal a été mis en place afin d'établir le cahier des charges qui sera remis aux différents candidats. Le service d'aide aux communes du Grand Besançon Métropole a été sollicité pour accompagner la commune dans cette démarche. Ce cahier des charges a pour objectif de définir le périmètre des missions et les obligations qui sont demandées au futur délégataire, comme par exemple :

- Projets éducatifs et pédagogiques (déroulement d'une journée type, mini-camps et/ou séjours proposés)
- Service de restauration (qualité des menus et des produits)
- Communication avec les familles
- Démarche d'analyse qualité du service pour permettre d'apprécier le degré de satisfaction des familles
- Obligation de reprise du personnel actuellement en poste.
- ...

### Travaux de l'Intermarché :

Malgré le contexte perturbé par la crise sanitaire, vous avez pu constater que la construction de l'Intermarché avance à grand pas. Les travaux de gros œuvre se termineront prochainement avec la pose des vitrages sur la structure du bâtiment et la dalle intérieure.

Les travaux du second œuvre débuteront à partir de fin Janvier avec la pose du carrelage, l'installation électrique et frigorifique, le parking, ...

La phase de recrutement des salariés est actuellement en cours. Les personnes qui souhaitent postuler peuvent déposer leur candidature à la mairie qui les transmettra aux gérants de l'Intermarché.

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, l'ouverture du magasin est prévue à la fin du premier semestre.

Alexandre SOUL

## Votre boîte aux lettres est-elle aux normes ?



La Mairie a été sollicitée par la Poste pour rappeler aux habitants que pour assurer la bonne distribution des courriers, les boîtes aux lettres doivent comporter le nom du propriétaire ou du locataire ainsi que le numéro de l'habitation.

Si votre habitation n'a pas de numéro d'attribué, vous pouvez en faire la demande auprès de la mairie.

Alexandre SOUL



## Le mot du Maire

Chère(s) Cusseyloises, Cusseylois,



L'année qui s'est écoulée a été particulière, avec une pandémie mondiale qui a déstabilisé nos économies, et a profondément modifié nos modes de vie. Malgré les deux confinements que nous avons traversés, nos villages ruraux nous ont permis de mieux les surmonter.

Au niveau communal, nous avons néanmoins pu poursuivre des projets déjà commencés, notamment le renforcement des réseaux d'eau de pluie et d'eaux usées pour le raccordement à la nouvelle station d'épuration, et sa mise en fonctionnement. Ces travaux menés en partenariat avec GBM (Grand Besançon Métropole) se sont accompagnés d'une requalification de la rue Derrière la ville réalisée par l'entreprise Eurovia. Je tiens à remercier les riverains pour leur patience, ces travaux ayant entraîné des nuisances pendant quelques mois. A leur demande des ralentisseurs seront mis en place, à titre expérimental en début d'année. Des travaux de réfection de la rue du château ont été entrepris afin de rendre plus praticable cette chaussée très empruntée. La commune a participé à la réfection de cette chaussée avec un revêtement de meilleure qualité qu'une réfection à l'identique.

Les travaux de l'espace intergénérationnel ont débuté à la rentrée. En raison des conditions sanitaires et de difficultés techniques, les travaux ont été ralentis. Le sol souple de l'aire de jeux des petits ainsi que l'installation de mobiliers manquants seront réalisés en début d'année pour une réception des travaux prévue courant mars. Afin de préserver la sécurité des enfants, il est recommandé de ne pas aller sur cette partie de l'aire de jeux. Pour rappel, et comme mentionné sur les panneaux, le chantier est interdit au public.

Afin d'égayer notre village en cette période de fêtes, la commune continue d'investir dans de nouvelles guirlandes. Nous avons souhaité poursuivre nos projets de création de décorations de Noël avec les enfants et les associations ; en raison de la période de confinement, ce projet n'a pas pu être poursuivi cette année. Les enfants du périscolaire ont pu réaliser des décorations qui ont été placées au lavoir en bas de la rue du village. Je tiens à remercier les animateurs et les enfants pour leur contribution. Malheureusement, le traditionnel repas des anciens n'a pas été maintenu en raison des conditions sanitaires actuelles. Souhaitant conserver ce moment de convivialité, nous avons fait le choix de le reporter à une date ultérieure. Dès que les conditions nous le permettront, les aînés seront invités à partager ce moment. Pour les mêmes raisons, les vœux du Maire n'auront pas lieu.

Pour 2021, la commune poursuit ses projets avec une réflexion sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux et la rénovation du presbytère. La commune s'est engagée dans une procédure de concession de service public pour les services périscolaires et extrascolaires qui aboutira en juillet prochain. Enfin, la commune a postulé au projet d'école numérique pour laquelle elle a été retenue. Une subvention sera allouée pour la réfection du réseau informatique et l'investissement en matériel informatique.

Pour cette nouvelle année qui commence, je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé ainsi qu'à vos proches.

Que cette année 2021 soit à la hauteur de vos espérances, riches de vitalité et de projets.

Respectueusement,

Jean-François MENESTRIER,  
Maire de Cussey-Sur-L'Ognon

## Conseil Municipal

Synthèse des conseils municipaux – Retrouvez les comptes rendus complets en Mairie ou sur notre site internet

### ❖ Conseil Municipal du 29 Septembre 2020

1. Approbation du devis de la société Berger Levrault pour l'installation d'un logiciel permettant la gestion des concessions du cimetière. (Approbation sous condition de la validation du devis par la commune d'Etuz).
2. Approbation de l'avenant à la convention d'entretien de voirie entre la commune et le Grand Besançon Métropole.
3. Nomination régisseur des recettes de la bibliothèque et des cartes avantages jeunes.
4. Décision de ne pas autoriser l'installation d'un nouveau camion kebab le samedi soir.
5. Approbation du surcoût de 6 000 €, à la charge de commune, pour la réfection de la rue du château en enrobé à chaud au lieu d'un revêtement bi-couche comme prévu initialement par le Grand Besançon Métropole.
6. Approbation des propositions de voiries à soumettre au Grand Besançon Métropole pour la prise en charge des gros travaux d'entretien de voiries pour 2021.  
Priorité 1 : Rue du Canal, place et rue des Marronniers, rue de l'abreuvoir.  
Priorité 2 : Rue de la croix de Pierre, rue de la Forge, rue de l'enclos.
7. Approbation des modifications sur le budget de fonctionnement de la commune.
8. Approbation des modifications sur le budget bois de la commune.
9. Approbation pour un mode de gestion en Délégation de Service Public dans le cadre du projet de mise en concurrence du service périscolaire et extrascolaire.
10. Approbation du devis du Grand Besançon Métropole pour l'assistance du service d'aides aux communes dans le cadre du projet de mise en concurrence du service périscolaire et extrascolaire.
11. Approbation du devis de la société SOBECA pour la mise en place d'un massif permettant la pose d'un mât provisoire afin de mettre une traversée de route pour l'éclairage de Noël.
12. Approbation pour l'installation d'un nouveau poteau incendie.

### ❖ Conseil municipal du 20 Octobre 2020

1. Approbation de la proposition pour la restructuration foncière en vue de l'élaboration de l'aménagement forestier.
2. Approbation de la proposition de l'ONF pour les coupes d'amélioration forestière pour l'année 2021.
3. Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal.
4. Approbation des montants de subvention accordés aux associations. Montant total alloué de 1 550€.
5. Approbation du devis de l'entreprise PERRETTE (4828.64€) pour la réfection du plancher de l'école
6. Approbation des diverses plus-value liées à la création de l'espace intergénérationnel.
7. Validation des choix d'agrès subventionnés par le Département pour l'espace intergénérationnel.

### ❖ Conseil du 17 Novembre 2020

1. Approbation du devis de la société Granimond pour l'installation d'un columbarium de 30 cases.
2. Election des membres de la Commission de Contrat de Concession (CCC) :  
Titulaire : Aude Bettinelli / Elisabeth Rabolin / Alexandre SOUL  
Suppléants : Bertrand Ruhier / Sylvaine Roux-Streit / Gildas Duchene
3. Désignation des membres de la commission électorale : Jean-Marc Fevre / Laurence RICQ / Bruno Petiet / Sylvaine Roux-Streit / Bertrand Ruhier.
4. Approbation pour l'encaissement de la taxe finale d'encaissement (TCCFE) d'un montant de 5394,28€.
5. Approbation de la somme à restituer (1632,48€) à l'ancien locataire du presbytère.
6. Approbation du devis pour la pose des agrès subventionnés par le département (3618€).
7. Approbation des modifications sur le budget de fonctionnement de la commune.

## Retour sur les réalisations de 2020

### Espace Intergénérationnel : Plantation de l'arbre symbolique avec les enfants de l'école

Le vendredi 18 décembre, les enfants de l'école primaire, accompagnés de quelques parents, du Maire, d'élus et des enseignants ont procédé à la plantation d'un arbre symbolique : le Tulipier de Virginie. Cette opération symbolise l'aboutissement d'un projet qui a commencé en 2019 pour lequel les enfants des écoles ont été associés dans le choix des structures de jeux et des végétaux. L'objectif est de développer chez nos enfants l'intérêt pour ce que l'arbre représente, quotidiennement et de façon durable. Il s'agit de faire connaître, comprendre et aimer les arbres, symbole de vie par excellence.

Alexandre SOUL



### Noël

Pour marquer la fin de l'année 2020 et embellir le village pour la période de Noël, nous avons comme chaque année décoré le village. Cette année, la commune a investi dans l'achat de cinq nouvelles guirlandes de Noël que vous avez pu apercevoir dans la Grande Rue et la rue des Perrières.

La crise sanitaire n'a pas permis la tenue de nos ateliers créatifs mais les enfants ont contribué à égayer le village en décorant le lavoir situé en dessous de l'ancienne Mairie : sucres d'orge, bonbons, biscuits... découpés et colorés par leur soin. Nous les remercions et espérons qu'ils recommenceront l'année prochaine !

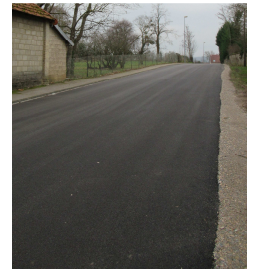
Elisa Renaud

### Travaux de voiries :

Les travaux de voirie prévus en 2020 sont maintenant terminés. La rue du château avait été retenue dans le cadre du programme GER (gros entretien renouvellement) du Grand Besançon qui consiste en une remise en état sans amélioration (bicouche). Au vu de l'état de cette voie et de son trafic important il a été décidé d'opter pour un enrobé avec un surcoût à charge de la commune d'environ 6 000€.



Rue derrière la ville



Rue du château

Dans le cadre de ce même programme GER les rues du canal, de l'abreuvoir et des marronniers devraient voir leur revêtement remis à neuf en 2021.

Après les travaux d'assainissement, la rue Derrière la ville entrait dans le cadre d'une opération de requalification consistant en une remise en état avec amélioration (enrobé, pose de bordures et soutènement, création de trottoir). Ces travaux font l'objet d'un financement 50 % du Grand Besançon Métropole et 50 % de la commune ce qui représente 70 672€ à la charge de cette dernière. Sur demande des riverains des ralentisseurs provisoires seront installés avant d'en déterminer leur localisation définitive.

Ces travaux se poursuivront dans une deuxième phase rue du moulin courant 2021 après enfouissement des réseaux.

Elisabeth Rabolin

## Projets pour 2021

### Projet de rénovation du presbytère :

Le logement du presbytère étant libre depuis la fin d'année, la commune souhaite réhabiliter ce bâtiment en tenant compte des enjeux économique et écologiques des prochaines années. Une étude de faisabilité technique est en cours.

Dans la première phase, une étude énergétique sera réalisée afin de pouvoir choisir les technologies les mieux adaptées. Cette étude énergétique englobera les autres bâtiments communaux (salle Roland Boisson - salle communal - ancienne mairie et église). Les services techniques du Grand Besançon Métropole ont été sollicités pour cette étude.

Dans une seconde phase, un cahier des charges des prestations souhaitées sera établi suivant les conclusions énergétiques.

### Rénovation des terrains de tennis et du vestiaire du foot :

Les services techniques du Grand Besançon ont été sollicité par la commune pour mener une étude de faisabilité sur la rénovation des terrains de tennis et du vestiaire du foot avec la possibilité d'avoir une structure couverte multisport.

Une réflexion est en cours avec le département pour sécuriser l'accès de l'école maternelle et de l'Intermarché sur le RD1.

Etienne Vuillemin